



COLLOQUE



LES CONSÉQUENCES DU TRAVAIL SUR LA SANTÉ

-- DE LA MANIFESTATION À LA RÉPARATION --

MARDI | 26 MARS 2019 | 9H30 > 17H00

SALLE DU CONSEIL NATIONAL CONFÉDÉRAL DE LA CFDT

4, BOULEVARD DE LA VILLETTE | 75019 PARIS

(M) (2) (11) Belleville

9H30 | ACCUEIL DES PARTICIPANTS

- ⊗ Petit-déjeuner
- ⊗ Émargement

9H45 | DÉMARRAGE

- ⊗ Présentation de la journée, des éléments de contexte, des enjeux

10H00 | LES DIFFÉRENTS TYPES D'ATTEINTE SUR LA SANTÉ

- ÉTAT DES LIEUX
- ⊗ Les atteintes physiques
- ⊗ Les atteintes psychiques

→ LES CONSÉQUENCES

- ⊗ Accident du travail
- ⊗ Maladie professionnelle ou à caractère professionnel
- ⊗ Inaptitude

→ ÉCHANGES AVEC LA SALLE

- ⊗ Questions & réponses

11H15 | PAUSE

11H30 | LES ENJEUX DE LA PRÉVENTION

- ⊗ Les prérogatives du CSE
- ⊗ Les obligations de l'employeur
- ⊗ Le rôle du médecin du travail

→ ÉCHANGES AVEC LA SALLE

- ⊗ Questions & réponses

12H45 | PAUSE DÉJEUNER

14H00 | LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA RÉPARATION

- ⊗ Identifier les recours juridiques

- ⊗ Les instances compétentes
- ⊗ La jurisprudence

→ Échanges avec la salle

- ⊗ Questions & réponses

15H30 | PAUSE

15H45 | LES FREINS À L'OBTENTION DE LA RÉPARATION

- ⊗ Retour d'expérience
- ⊗ Les bons réflexes

17H00 | CONCLUSION

- ⊗ Synthèse
- ⊗ Le point de vue fédéral - Patrick Rossi

sante@fgte.cfdt.fr



© FGTE CFPD 2019 - Premier rédacteur-graphiste Antonio-Bernard Tudor - Crédit photo Freepik & FlatIcon - Ne pas jeter sur la voie publique